

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2014**

La séance est ouverte à 20 H 30 sous la Présidence de Monsieur Gilbert REINAUDO, Maire.

Présents : Mesdames BERTHOLET/ CORRIOL/ LACORRE/ MARIANI/ PIN/ SARRON
Messieurs REINAUDO/ DUBUS/ IAVARONE/ ROSSI/ PAU/ GRAC/
JACQUOT/ OURTH

Excusée ayant donné pouvoir :

Madame Sylvie GENY à Monsieur Gilbert REINAUDO

Etait également présente :

Madame Claudie DELONG – Rédacteur Principal 1^{ère} classe

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent DUBUS

1/ Approbation du procès verbal de la séance du 29 avril 2014 :

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu du conseil municipal du 29 Avril 2014.

Approuvé à l'unanimité.

La parole est donnée à François PEREZ qui représente le Club De Foot du Brusquet.

Il présente au Conseil leur projet d'embauche d'un jeune de la commune comme animateur sportif soit directement par le club avec mise à disposition pour un nombre d'heures défini à la commune soit par la commune qui met le jeune à la disposition du club.

Les élus s'interrogent sur le besoin de la commune en agent d'animation car la création d'un emploi d'avenir a déjà été validée et demande un complément d'information sur les heures d'utilisation de ce jeune.

Le club a déjà choisi cet emploi d'avenir en la personne de Lise GENY.

1/ Demande de subvention auprès du Conseil Général et Conseil Régional pour l'aménagement d'un local pour le centre de loisirs :

Suite à la création d'une sixième classe au sein du groupe scolaire, la salle, actuellement utilisée par l'ACEM, va redevenir une salle de classe et il y a lieu d'aménager un nouveau local pour l'ACEM.

La Poste ayant dénoncé le bail de la pièce du centre de tri (derrière l'accueil), cette salle, après aménagement, deviendrait le local de l'ACEM.

Pour ce faire des aménagements sont nécessaires et le bureau d'étude SEE a été sollicité pour monter un projet prenant en compte les obligations légales.

Monsieur Le Maire propose de faire une demande de subventions auprès du Conseil Régional.

Accord à l'unanimité.

2/ Demande de subvention auprès de l'état pour l'aménagement d'un local pour le centre de loisirs :

Monsieur Le Maire propose de faire une demande de subventions auprès de l'état (enveloppe sénatoriale – DITL) pour ces mêmes aménagements.

Accord à l'unanimité.

3/ Demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Fonds de Solidarité Locale (FSL) pour l'aménagement du city-stade :

Suite à la création du city-stade, il serait souhaitable d'aménager l'entourage de cette structure pour rendre ce nouveau lieu de rencontre encore plus convivial.

Monsieur Le Maire propose de faire une demande de subventions auprès du Conseil Régional.

Accord à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose également de faire une demande de subventions auprès de l'état (enveloppe parlementaire) et auprès du Conseil Général.

Accord à l'unanimité.

4/ Versement d'une aide d'urgence à la Mairie des Mées suite à l'incendie de leur école :

Monsieur Le Maire propose de faire un geste de solidarité envers la commune des Mées qui a vu dernièrement son école entièrement détruite par le feu.

La somme de 500 € est proposée.

Accord à l'unanimité.

5/ Désignation des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts directs :

Monsieur Le Maire indique qu'il y a lieu de désigner 6 membres titulaires et 6 membres suppléants pour mettre en place cette commission.

Le Maire est d'office Président de cette commission et il propose deux membres extérieurs au Conseil : Pierre AUZET comme titulaire et Magali CARTA comme suppléante.

Au sein du Conseil se présente comme membres titulaires :

Gérard IAVARONE

Serge PAU

Benoît JACQUOT

Gilles OURTH

Laurent DUBUS

Comme membres suppléants :

Fabienne BERTHOLET

Anne SARRON

Marie-Thérèse LACORRE

Nolwenn PIN

Serge GRAC

Accord à l'unanimité.

6/ Divers :

Une demande de subventions auprès du Conseil Régional de 11.000 € est proposée pour des travaux de voirie d'un montant de 50.165 € H.T. et TTC : 60.198 €

Accord à l'unanimité.

Monsieur Le Maire sollicite la possibilité de lancer un marché pour l'achat d'un tracteur avec épareuse pour remplacer le véhicule UNIMOG qui montre des signes de fatigue.

Ce véhicule permettrait de déneiger et de saler les routes et d'entretenir les haies le long de nos routes. Son coût tout équipé est d'environ 50.000 €.

Accord à l'unanimité.

Une délibération modificative est nécessaire pour payer le city-stade.

Sur le Budget Principal : Chapitre 23 : Immobilisations en cours pour un montant de 8.800 €

Accord à l'unanimité.

Monsieur Le Maire présente les projets de modification du Pays dignois en syndicat mixte et la volonté départementale de créer une Communauté d'agglomération autour de Digne. Il semblerait que les échéanciers de ces adaptations des structures départementales s'accélèrent.

Gérard IAVARONE, adjoint aux travaux, précise que les agents techniques réalisent la clôture de la station de pompage et que les plantations d'été sont réalisées.

Pierre ROSSI, adjoint à la culture, indique que tout est prêt pour le festival de jazz du 14 juin, et qu'une réunion des bénévoles se tiendra le 2 juin à 20 h 30. Le parking sera prêt et le programme est annoncé dans l'écho de Lauzière. Un site spécifique a été créé par des jeunes de l'IUT dans le cadre d'un stage en entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 15.

***Le secrétaire de séance,
Laurent DUBUS.***